



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 MARS 2026**

**Délibération N° DEL20/2026**

**Compte Administratif 2025  
Budget Annexe – Forfait Soins Courants**

712

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	4
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de votants	4

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à 17h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 2 mars 2026, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Jacques DAUTREME.

Etaient présents :

Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET, Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Josette MARTIN, Christine PICARD, Caroline VABRE, Valérie VERDIER-DAUTREME, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Nadine CHOLIN, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI, Philippe VISERY.

Monsieur le Président rappelle que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à la séance du 2 mars 2026, dont les membres du Conseil d'Administration avaient été dûment convoqués en date du 20 février 2026, où le quorum n'avait pas été atteint. Une seconde convocation a été envoyée le 2 mars 2026.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Les résultats globaux du compte administratif de l'exercice 2025 du service Forfait Soins courants s'établissent ainsi qu'il suit :

**RESULTATS DE L'EXERCICE 2025**

**BUDGET ANNEXE FORFAIT SOINS COURANTS 13506**

SECTIONS	RESULTAT à la CLOTURE de l'exercice précédent	OPERATIONS de l'exercice		RESULTAT de l'exercice	RESULTAT CUMULE de l'exercice
		Mandats émis	Titres émis		
INVESTISSEMENT					
	3 490,54	299,40	550,03	250,63	3 741,17
FONCTIONNEMENT					
	26 154,27	72 009,22	125 520,07	53 510,85	53 510,85

Considérant que ce compte administratif 2025 est conforme au compte de gestion 2025 tenu par Monsieur le Receveur Municipal,

Je vous demande de bien vouloir approuver le compte administratif 2025 du budget annexe Forfait Soins Courants.

Accusé de réception en préfecture  
028-262800584-20260312-DEL20-2026-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2026  
Date de réception préfecture : 26/03/2026

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité**

**Approuve** le Compte Administratif 2025 du Budget annexe Forfait Soins Courants.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.  
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président  
Du Centre Communal d'Action Sociale



Pierre-Frédéric BILLET

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux  
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 27/03/2026

Accusé de réception en préfecture  
028-262800584-20260312-DEL20-2026-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2026  
Date de réception préfecture : 26/03/2026